

## Comptes rendus / Books Reviews

**Michael Albert, *Parecon: Life after capitalism*, Londres: verso, 2003.**

Si l'ouvrage porte un sous-titre (*A life after capitalism*) qui pourrait faire sourire bon nombre d'individus, ceux-ci seraient probablement surpris par la qualité du contenu de *Parecon*. Certes, l'ouvrage se voulant accessible à tous, le ton ainsi que la manière pourraient décevoir les scientifiques les plus exigeants. Ces derniers devront cependant tenir compte de cette nouvelle présentation du modèle d'économie participative. Albert y présente en effet ses derniers arguments, en réponse aux critiques avancées depuis une douzaine d'années à la suite de la publication de *Looking Forward* (1991a) et de *The Political Economy of Participatory Economics* (1991b)<sup>1</sup>. Si *Parecon* se compose pour une bonne partie d'une présentation de l'éco-par – terminologie adoptée en français<sup>2</sup> pour désigner le modèle d'économie participative de Albert et Hahnel – qui est redondante avec les ouvrages précédents, l'originalité du sujet et son maigre écho en Europe imposent une rapide synthèse de celle-ci.

Après une introduction qui situe le modèle de l'éco-par au sein du mouvement anti-globalisation, la première partie de l'ouvrage pose les bases de la réflexion. Le premier chapitre détaille les différents aspects d'une institution économique au sens générique : ses fonctions, les types de propriété, les critères de rémunération et de décision, la division du travail,... Le second chapitre discute la définition des valeurs éthiques qui seront utilisées pour juger ces institutions. La solidarité, l'autogestion, la diversité et l'équité sont passées en revue. Il est regrettable à cet égard que la section consacrée à l'efficacité économique soit plus réduite. A l'aide de ces éléments, Albert s'attache à critiquer les institutions économiques classiques et les autres propositions émanant de la gauche, telles que le socialisme de marché ou le bio-régionalisme. Sans surprise, la section la plus développée concerne les marchés. L'auteur reprend ici de nombreux éléments de son ouvrage critique sur ce sujet<sup>3</sup>.

La seconde partie de l'ouvrage est la plus intéressante pour celui qui ne connaît pas encore le modèle de l'éco-par. Une description systématique de tous ses aspects y est entreprise.

---

<sup>1</sup> Ces deux ouvrages sont respectivement la présentation intuitive et plus technique de l'économie participative. Si *Parecon* est uniquement écrit par M. Albert, le modèle fut initialement développé avec le concours de Robin Hahnel, professeur d'économie (American University, Washington DC). Actuellement, ce modèle d'économie participative se précise dans ses différents aspects grâce à l'interaction des militants et des intellectuels lors des interventions publiques des auteurs, leurs cours ou encore les forums et articles disponibles sur Internet. Le lecteur est invité à se rendre sur [www.parecon.org](http://www.parecon.org) pour une vision plus complète.

<sup>2</sup> Voir par exemple l'introduction de N. Baillargeon (1999).

<sup>3</sup> *Quiet Revolution in Welfare Economics* (Hahnel et Albert 1990).

L'écopar repose sur une propriété collective de tous les moyens de production ainsi qu'une autogestion des travailleurs. Cependant les travailleurs ne possèdent pas les moyens de production qu'ils utilisent. C'est la collectivité dans son ensemble (tous les citoyens d'un pays adoptant l'écopar) qui possèdent tous les moyens de production. La perspective libertaire se marque dans l'organisation des entreprises. Celles-ci sont, en effet, régies par des conseils de travailleurs. L'idéal recherché est une influence de chacun sur les décisions en fonction du degré auquel elles affectent les individus. La rémunération est fonction de l'effort fourni au travail. Cet effort sera estimé par les collègues de travail. Mais les aspects les plus novateurs de l'écopar sont certainement les emplois équilibrés ainsi que le système d'allocation des biens et des services.

Les emplois équilibrés visent à procurer à chacun les capacités nécessaires à une participation au processus d'autogestion. Refusant la division du travail de type capitaliste – qui réserve les tâches conceptuelles, émancipantes et procurant de bonnes conditions de travail à un petit nombre de travailleurs – l'écopar propose d'équilibrer les emplois. Ceux-ci devront se composer de tâches différentes de manière à ce que les effets sur les travailleurs en terme d'émancipation et de qualité de vie soient semblables. L'évaluation de l'effort sera facilitée par cet équilibre des emplois.

Concernant l'allocation, l'écopar évite les systèmes de marchés – et leurs différents biais mis en évidence dans la première partie – ainsi que la planification centralisée qui est source de dérives autoritaires et d'émergence d'une classe privilégiée. Le modèle utilise une planification démocratique utilisant les nouvelles possibilités offertes par l'informatique. En parallèle avec les conseils de travailleurs qui établissent les projections de l'offre et de la demande pour l'année à venir, les conseils de consommateurs agrègent les propositions de consommation. Un individu a droit à la consommation moyenne, sauf s'il a travaillé plus – ou moins – que la moyenne, s'il peut faire valoir des besoins spécifiques ou s'il désire emprunter ou épargner. Les propositions de consommation et de production doivent respectivement gagner l'aval des différents niveaux de conseils de consommateurs et de producteurs. Cette procédure assure l'équité dans la consommation et la production. Les prix indicatifs des différents produits sont ajustés en fonction de l'offre et de la demande ainsi que de l'estimation du coût social réel des différents services ou produits. Une seconde itération a alors lieu, avec les nouveaux prix. Tous, industries comme consommateurs, ajustent leurs propositions. Après quelques itérations, un plan exécutable est choisi entre différentes propositions. Nous ne pourrions donner ici une idée complète d'une telle procédure d'allocation qui intègre d'autres éléments tels que des bureaux de facilitation, des données qualitatives ou des moyens d'ajuster le plan en cours d'exécution. Albert insiste également sur la différence entre une telle planification démocratique et la planification centralisée des régimes soviétiques. Cet aperçu devrait cependant suffire pour mettre en lumière le caractère radical des propositions de l'écopar.

L'intérêt fondamental de la proposition d'Albert est le suivant. La structure institutionnelle proposée est explicitement pensée pour fonctionner avec des acteurs qui se comporteraient en calculateurs égoïstes – tout en induisant progressivement une attitude plus solidaire de leur part. Cet aspect fournit un argument moral puissant en faveur d'un tel modèle contrastant avec un système concurrentiel qui pénalise les comportements altruistes.

La troisième partie est redondante avec la seconde. Elle décrit le fonctionnement quotidien de l'écopar et est destinée principalement aux lecteurs rebutés par une description plus abstraite. Quant à la quatrième partie, c'est elle qui justifie la parution de l'ouvrage en soi – les trois premières n'apportant que quelques éléments nouveaux par rapport aux autres écrits d'Albert et Hahnel. Les septante dernières pages sont en effet consacrées aux réponses aux critiques formulées depuis la première élaboration du modèle<sup>4</sup>. Celles-ci portent sur des thèmes aussi variés que l'innovation, la productivité, le respect de la vie privée ou encore les questions de nature humaine, de compatibilité avec d'autres institutions et de concrétisation du modèle. Si souvent les arguments répètent ceux déjà formulés lors de la défense générale du modèle, certaines réponses apportent de nouvelles justifications à l'écopar ou précisent des aspects du modèle restés jusque là dans le flou<sup>5</sup>. Entre autres, il devient clair que l'écopar pourrait entièrement se passer de monnaie métallique ou scripturale – la monnaie fiduciaire restant nécessaire pour comptabiliser la consommation qui revient à chacun.

Le modèle d'Albert est donc bien étayé dans cet ouvrage. Cependant, quelques critiques supplémentaires sur le fond devront être levées dans l'avenir pour le rendre totalement crédible du point de vue de la faisabilité politique (qui sera liée à ses résultats économiques). D'une part, il nous semble peu réaliste de vouloir équilibrer les emplois à la fois sur le plan de l'émancipation *et* sur le plan de la qualité des conditions de travail. Albert précise bien sûr que des conditions plus pénibles seront considérées comme un effort supplémentaire et entraîneront donc une compensation financière. Mais ce cas sera sans doute la règle plutôt que l'exception. Il est en effet plus important d'équilibrer les emplois au niveau du pouvoir – formel et informel – qu'il procure à l'individu afin d'assurer une autogestion véritable sans risquer de voir apparaître une classe de coordinateurs qui influenceraient les décisions de manière trop importante.

D'autre part, la rémunération en fonction de l'effort peut poser des problèmes spécifiques. Idéalement elle est couplée avec une reconnaissance sociale particulière pour les personnes possédant un talent rare et qui en font bénéficier la société. Mais celle-ci pourrait ne pas être suffisante pour convaincre les personnes talentueuses de faire effectivement fructifier leurs dons plutôt que de choisir une autre voie plus accessible de prime abord. Dans le court terme comme dans le long terme, cela peut mener à une perte d'efficacité dans l'utilisation des « ressources humaines ». L'écopar ne possède en effet aucun indicateur concernant la demande de travail susceptible de motiver un travailleur égoïste : même si les services rares coûtent plus chers au consommateur, celui qui les fournit ne gagne pas plus (sauf s'il fournit un effort supérieur). Pour être parfaitement efficace, l'écopar devrait peut-être admettre une toute petite différence de rémunération favorisant l'allocation efficace des talents<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Voir, par exemple, Schweickart (1996, pp. 329 - 334).

<sup>5</sup> Notons que ce flou est souvent dû au fait que l'écopar ne se veut pas une vision dogmatique et laisse donc la porte ouverte à de nombreux arrangements pratiques différents.

<sup>6</sup> Ces points ont été abordés dans *L'économie participative face aux principes de justice de John Rawls* (Dassy 2003, non publié) et devraient faire l'objet d'un article à venir.

Le fond des arguments reste néanmoins très pertinent dans les débats sur les utopies devant inspirer les réformes d'aujourd'hui. IL relève effectivement le défi de la troisième voie. L'écopar utilise des institutions différentes du marché et de la planification autoritaire comme moyen principal d'allocation des biens et du travail. Bien sûr, l'offre et la demande sont toujours présentes dans l'écopar, mais cela n'en fait pas un système de marché. Comme le souligne l'auteur, l'offre et la demande sont des aspects inhérents au problème de l'allocation des ressources. Les institutions économiques ont pour tâche de résoudre ce problème d'une façon ou d'une autre. De même, ce n'est pas parce que les prix sont fixés et ajustés à des moments et des endroits précis que l'écopar est un système de planification centralisée et autoritaire. Le plan est issu de tous les acteurs économiques et il est flexible. L'écopar propose donc bien une manière originale d'allouer les biens et le travail, qui n'est pas réductible aux modèles d'institutions économiques existants – pour autant que ceux-ci soient compris dans leur spécificité. Elle a des implications sur le comportement des agents qui devraient favoriser l'autonomie, la solidarité, l'équité et la diversité au sein de la société.

Elle est aussi une vision argumentée et discutée au niveau théorique tout en étant inscrite dans une pratique militante. Elle est initialement inspirée par les mouvements libertaires et anarchistes<sup>7</sup>, dont elle transforme le discours critique et négatif vis-à-vis du capitalisme en une proposition concrète et radicale. Si la rigueur du style laisse parfois à désirer – des références plus précises auraient été souhaitables – nous devons rappeler qu'il s'agit d'un ouvrage qui vise plus que le seul monde académique.

*Parecon* est donc tout simplement la présentation la plus complète<sup>8</sup> et la plus argumentée de l'écopar. Cet ouvrage stimulant se doit donc d'être lu par quiconque veut éviter de penser le domaine de l'économie en utilisant seulement les vieilles catégories propres aux marchés (le profit et la concurrence disparaissent) et par quiconque doute encore que des alternatives concrètes à ceux-ci existent et se développent actuellement.

B. Dassy  
Université catholique de Louvain

---

<sup>7</sup> Un tel modèle n'a bien sûr rien en commun avec ce que développe Nozick dans *Anarchism, State and Utopia* (1974). Mais celui-ci présente une vision de la société à laquelle n'adhère que peu de militants anarchistes.

<sup>8</sup> Excepté pour les arguments techniques en économie pour lesquels le lecteur consultera Albert et Hahnel (1991b).

**BIBLIOGRAPHIE / BIBLIOGRAPHY**

- ALBERT M. (2000), *Moving Forward. Program for a Participatory Economy*, AK Press, Edinburgh/London/San Francisco.
- ALBERT M. et HAHNEL R. (1991a), *Looking forward : Participatory Economics for the Twenty First Century*, South End Press, Boston.
- ALBERT M. et HAHNEL R. (1991b), *The Political Economy of Participatory Economics*, Princeton University Press, Princeton.
- BAILLARGEON N. (1999), *L'Economie Participative: une proposition libertaire*, in *Agone*, vol. 2, n°1, pp.159-176.
- DASSY B. (2003), *L'économie participative face aux principes de justice de John Rawls*, mémoire de DEA (promoteur : Ph. Van Parijs), Université catholique de Louvain, non publié.
- HAHNEL R. et ALBERT M. (1990), *Quiet Revolution in Welfare Economics*, Princeton University Press, Princeton.
- NOZICK R. (1974), *Anarchy, State and Utopia*, Basic Books, NewYork. SCHWEICKART D. (1996), *Against Capitalism*, Westview Press, Boudler/Oxford.